

Le 3 octobre 2023, Neuilly-sur-Marne

Communiqué de presse

Signature de la convention d'association entre l'Établissement public de santé de Ville-Évrard, le GHU AP-HP.Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis et l'université Sorbonne Paris Nord

Cécilia Boiserie, directrice de l'Établissement public de santé de Ville-Évrard, Christophe Fouqueré, président de l'université Sorbonne Paris Nord et Nicolas Revel, directeur général de l'AP-HP, ont signé le 3 octobre 2023 une convention d'association.



Le GHU AP-HP.Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis, l'UFR SMBH de l'université Sorbonne Paris Nord et l'Établissement public de santé de Ville-Évrard (EPSVE) sont engagés dans le déploiement d'un projet médical universitaire en santé mentale, au bénéfice de la population de Seine-Saint-Denis. Cette coopération vise à garantir une offre de soins graduée et de proximité, de recours et d'expertise, d'enseignement et de recherche sur le territoire. Elle confirme l'universitarisation de l'EPSVE.

Ce rapprochement institutionnel répond à une problématique de santé publique majeure, en cohérence avec le contrat territorial de santé mentale de la Seine-Saint-Denis, le CTSM 93. Une personne sur cinq est touchée chaque année par un trouble psychique, soit 13* millions de Français. En Seine-Saint-Denis, la proportion de personnes souffrant de maladies psychiques sévères est évaluée entre 4 à 5* %. Ce projet est crucial pour le territoire : cette convention entend favoriser l'égalité d'accès aux soins, aux protocoles de recherche et aux innovations, pour les habitants du département.



Des liens solides existent entre les établissements depuis longtemps. Le GHU AP-HP.Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis dispose d'un service universitaire non sectorisé de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, psychiatrie générale et d'addictologie, tandis que l'EPSVE porte 15 secteurs de psychiatrie de l'adulte, 3 secteurs de psychiatrie de

l'enfant et de l'adolescent, la plateforme ressource en réhabilitation psychosociale du département, ainsi que plusieurs dispositifs spécialisés pour la prise en charge de publics spécifiques. Des projets communs ont déjà vu le jour tels que l'UNIDEP, unité de diagnostic & d'évaluation pluri-professionnelle pour l'autisme et troubles apparentés en 2015 ou encore l'UFITAA, unité familiale interhospitalière pour les troubles des conduites alimentaires de l'adolescent en 2018, unités basées à l'hôpital universitaire Jean-Verdier AP-HP. Depuis 2022, des psychiatres de Ville-Evrard sont présents aux urgences de l'hôpital universitaire Avicenne AP-HP.

Forts de cette coopération territoriale ambitieuse et dynamique, les professionnels des deux établissements de santé et l'université Sorbonne Paris Nord poursuivent leur rapprochement avec cette convention qui porte sur les coopérations hospitalières, l'enseignement, la formation et la recherche.

> Pour les **coopérations hospitalières**, les thématiques portent notamment sur la prise en charge des urgences psychiatriques, la collaboration du pôle CRISTALES de soins somatiques de l'EPSVE avec les services de médecine et de chirurgie d'Avicenne, le renfort de la cellule urgence médico-psychologique

(CUMP93), la formation en ethnopsychiatrie, le développement du centre régional du psychotraumatisme et de la maison des adolescents CASITA à l'hôpital Avicenne, le développement des actes diagnostiques en géronto-psychiatrie et en addictologie à l'hôpital René-Muret...

> **Enseignement et formation** - L'objectif est de développer de nouveaux modules d'enseignement en psychiatrie dans le cursus de médecine, des activités pédagogiques transversales, des projets de formation pour les étudiants en institut de formation en soin infirmier (IFSI) et de nouveaux DU.

Autre objectif : répartir la charge d'enseignement au sein de la faculté de médecine UFR SMBH et renforcer les équipes enseignantes avec des professionnels des deux établissements.

> **La recherche** est le troisième axe fort de cette convention. Les équipes vont plus encore développer la recherche clinique en psychiatrie et pédopsychiatrie dans le domaine paramédical, médicosocial et en santé publique avec des recherches co-portées et multicentriques, en complément des recherches cliniques déjà portées dans le domaine par les établissements.

Ce partenariat est la clé de voûte du projet médical universitaire en santé mentale de Seine-Saint-Denis. Il permettra également de soutenir l'attractivité médicale et paramédicale.

*données OMS



L'Établissement public de santé de Ville-Évrard dessert 33 communes (sur 40) du département de la Seine-Saint-Denis qui compte 1 655 422 habitants avec une forte croissance démographique de plus de 1% par an. Les équipes proposent une offre de soins complète et diversifiée pour les patients souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques : urgences, ambulatoire, hospitalisation, consultations spécialisées, plateau somatique, centres experts, remédiation

cognitive et réhabilitation psycho sociale. En France, les services publics de psychiatrie sont organisés par « secteurs » c'est-à-dire des zones géographiques correspondant à des bassins de population d'environ 70 000 habitants. L'établissement couvre 15 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En 2022, Ville-Evrard a pris en charge 29106 patients. L'EPSVE dispose également d'un centre de recherche clinique et de deux instituts de formation (infirmier et cadre de santé).



Université Sorbonne Paris Nord. Pluridisciplinaire, l'université Sorbonne Paris Nord constitue un pôle majeur d'enseignement et de recherche situé au nord de Paris.

Forte de 5 UFR, 4 instituts dont 3 IUT, elle accueille 25 000 étudiants et délivre chaque année plus de 8 000 diplômes.

Avec ses 30 laboratoires de recherche, 1300 chercheurs et enseignants-chercheurs, 550 doctorants, l'université développe une politique scientifique ambitieuse et engagée à agir pour et avec la société.



L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Elle s'organise en six groupements hospitalo-universitaires (AP-HP. Centre - Université Paris Cité; AP-HP. Sorbonne Université ; AP-HP.

Nord - Université Paris Cité; AP-HP. Université Paris Saclay ; AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor et AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis) et s'articule autour de cinq universités franciliennes. Ses 38 hôpitaux accueillent chaque année 8,3 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Ile-de-France : 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>

Contacts

EPSVE : Isabelle Dessales - 06 87 12 15 67 - i.dessales@epsve.fr

AP-HP : service presse – 01 40 27 37 22- service.presse@aphp.fr

Université Sorbonne Paris Nord : Céline Guerrand – 06 20 38 49 61 - celine.guerrand@univ-paris13.fr